

PROGRAMME  
**ONU-REDD**



Au service  
des peuples  
et des nations



# Compte-rendu de la treizième réunion du Conseil d'orientation

---

PROGRAMME ONU-REDD

---

6-7 novembre 2014

Arusha, Tanzanie

## Table des matières

Récapitulatif des décisions .....	3
Introduction .....	5
Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour .....	5
Séance 2 : Aperçu des progrès et des résultats .....	7
Séance 3 : Demandes d'attribution de fonds .....	13
Séance 4 : Questions relatives à la stratégie et aux politiques.....	17
Séance 5 : L'expérience des pays : des préparatifs à la mise en œuvre .....	21
Séance 6 : Point d'information sur l'appui aux actions nationales de REDD+ (AAN) .....	23
Séance 7 : Clôture de la réunion.....	25
Annexe 1 : Liste des participants .....	26

## Récapitulatif des décisions

### Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

1. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a approuvé l'ordre du jour de sa treizième réunion.

### Séance 2 : Aperçu des progrès et résultats

2. Le Conseil d'orientation a pris note du point d'information sur le cadre de financement du Fonds du Programme ONU-REDD et du Rapport du Programme ONU-REDD pour le premier semestre 2014.

### Séance 3 : Demandes d'attribution de fonds

3. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le budget révisé pour la quatrième année (2015) (activités supplémentaires) de *l'Appui aux actions nationales de REDD+ : cadre du programme global 2011-2015 (AAN)* et l'allocation de 6 955 000 dollars É.-U. (voir formulaire de soumission).
4. Le Conseil d'orientation a demandé au secrétariat de fournir aux pays des orientations sur les possibilités d'inclusion des organisations de la société civile et/ou des organisations de peuples autochtones concernées à l'élaboration de propositions d'appui ciblé, le cas échéant et sur la base du volontariat, essentiellement sur les questions relatives à la participation, à la consultation, aux garanties, à la propriété foncière et au partage des avantages. Il a demandé au secrétariat de préciser le nombre de propositions d'appui ciblé associant les organisations de la société civile et les organisations de peuples autochtones concernées.
5. Le Conseil d'orientation a approuvé la demande de financement du Honduras de 3 609 645 dollars É.-U. pour son programme national, conformément au budget figurant dans le formulaire de soumission, y compris l'allocation budgétaire proposée. Les recommandations du Conseil d'orientation, les études techniques indépendantes et le secrétariat devraient être pris en compte dans l'élaboration du document du programme national et selon que de besoin au cours de la mise en œuvre.
6. Le Conseil d'orientation a approuvé la demande de financement de l'Ouganda d'un montant de 1 798 670 dollars É.-U., conformément au budget mentionné dans le formulaire de soumission, y compris l'allocation budgétaire proposée, compte tenu des recommandations du Conseil d'orientation, des études techniques indépendantes et du secrétariat lors de l'élaboration du programme national.

### Séance 4 : Questions relatives à la stratégie et aux politiques

7. Le Conseil d'orientation :

- i) A pris note du projet de cadre stratégique proposé pour 2016-2020 (UNREDD/PB13/2014/IV/4).
- ii) A prié le secrétariat de distribuer un projet de cadre stratégique révisé pour la période 2016-2020 pour avis, et notamment une présentation des dispositions relatives à la direction et des options de gouvernance, avant le 28 février 2015. Le nouveau projet devrait refléter les contributions que le Conseil d'orientation a apportées lors de sa treizième réunion, ainsi que toute autre contribution qui aura été soumise au secrétariat avant le 30 novembre 2014.
- iii) A demandé au secrétariat de lui présenter, d'ici le 15 mars 2015, un processus consultatif visant à finaliser les options en matière de gouvernance en vue de soutenir le cadre stratégique révisé pour la période 2016-2020.
- iv) A demandé au secrétariat de présenter le cadre stratégique révisé pour 2016-2020 à la quatorzième réunion du Conseil d'orientation.

**Séance 5 : L'expérience des pays : des préparatifs à la mise en œuvre**

Pas de décision.

**Séance 6 : Point d'information sur l'AAN**

Pas de décision.

**Séance 7 : Clôture de la réunion**

8. Le Conseil d'orientation a pris note de la proposition consistant à organiser sa prochaine réunion, la quatorzième du Conseil d'orientation, en mai 2015. Le secrétariat se concertera avec le FCPF et communiquera les dates et le lieu retenus pour la réunion.

## Introduction

Le Programme collaboratif des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (le Programme ONU-REDD) a tenu la treizième réunion de son Conseil d'orientation (CO13) les 6-7 novembre 2014 à Arusha, en Tanzanie, à la suite du dix-huitième Comité des participants (CP) et de la septième Assemblée des participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) organisées au même endroit.

La réunion était coprésidée par le Dr. Chea Sam Ang, directeur général adjoint à l'administration des forêts au ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Cambodge, et par M. Eduardo Rojas-Briales, sous-directeur général pour les forêts à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La réunion a rassemblé 77 participants (voir l'annexe 1). L'ensemble des documents et des présentations est disponible sur le [site internet](#) et l'[espace collaboratif de travail](#) du Programme ONU-REDD.

## Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

Des allocutions de bienvenue ont été prononcées par le secrétariat, les coprésidents et le coordonnateur résident de l'ONU en Tanzanie, après quoi un ministre d'Etat tanzanien a fait un discours liminaire. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD (CO) a ensuite examiné et approuvé l'ordre du jour pour sa treizième réunion (CO13). **Voir la décision 1 de la CO13.** Un nouvel engagement d'un montant de 75 millions de NOK a été annoncé par la Norvège, sous réserve de son approbation par le Parlement du pays, ainsi que 500 000 dollars É.-U. par l'Espagne.

### 1a. Accueil et présentation des coprésidents

Mario Boccucci, chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, a souhaité la bienvenue à tous les participants et présenté le Dr. Sam Ang Chea et M. Eduardo Rojas-Briales en tant que coprésidents de la CO13.

Le Dr. Sam Ang Chea a commencé par faire remarquer que la treizième réunion du CO intervenait à un moment propice. Lors du Sommet sur le Climat du secrétaire général de l'ONU en septembre, a-t-il rappelé, gouvernements, secteur privé, institutions multilatérales, populations autochtones et société civile ont pris des engagements ambitieux qui pourraient réduire de moitié le déboisement d'ici 2020 et y mettre fin d'ici 2030 ; les forêts ont ainsi été mises au premier rang de la lutte contre les changements climatiques. Le but est à présent de veiller à ce que ces engagements soient honorés, a-t-il souligné, à commencer par la CO13, laquelle peut faire une plus grande place au rôle des forêts comme outil d'atténuation et renforcer les capacités nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+. Le Cambodge, a-t-il ajouté, se félicite de constater que l'ébauche de cadre stratégique du Programme 2016-2020 met particulièrement l'accent sur l'aide dispensée aux pays dans le respect des directives du Cadre de Varsovie en matière de REDD+, précisant qu'il partage l'attachement de son pays pour une approche multiorganisation plus rationnelle et plus efficace.

Dans son allocution de bienvenue, Eduardo Rojas-Briaies a également fait valoir la date propice important de la réunion, après que des consultations complètes ont été menées auprès d'un large éventail de parties prenantes de près de 50 pays de REDD+ et ce, dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie du Programme. Qualifiant la CO13 d'instance de dialogue sur la nouvelle stratégie, M. Briaies a noté qu'elle donnerait au Programme les moyens d'octroyer durant sa prochaine phase quinquennale un appui aux préparatifs de la REDD+ en fonction des besoins. Le coprésident a remercié les donateurs du Programme pour la poursuite de leur engagement, espérant que celui-ci augmentera pour atteindre le niveau d'ambition fixé par la déclaration sur les forêts adoptée lors du Sommet sur le climat.

Enfin, M. Briaies a attiré l'attention des participants sur l'exposition universelle EXPO 2015 d'octobre 2015, dont le thème serait "Nourrir la planète" et où serait valorisé le rôle de plus en plus grand des forêts pour la sécurité alimentaire. Il a aussi signalé que le Congrès forestier mondial se réunirait pour la première fois en Afrique.

### **1b. Allocution de bienvenue du coordonnateur résident de l'ONU en Tanzanie, Álvaro Rodriguez**

M. Rodriguez a noté, dans ses mots de bienvenue, qu'avec ses 56 pays partenaires, le Programme ONU-REDD a bien progressé dans les préparatifs de la REDD+. Le Programme entend proposer une expertise de calibre international et s'emploie à être alerte et réactif. Pour autant, l'échange de connaissances Sud-Sud est primordial à l'établissement des capacités au niveau des pays et à l'exploitation des avantages sociaux, économiques et environnementaux de la REDD+. Le coordonnateur résident de l'ONU a ensuite évoqué les difficultés spécifiques auxquelles est confrontée la Tanzanie dans ce contexte, notamment la forte dépendance des communautés autochtones à l'égard des forêts, l'extraction illégale du bois, la régression des forêts devant l'agriculture et l'explosion démographique. Toutefois, la Tanzanie réagit à ces enjeux. Suite aux travaux en vue d'une stratégie nationale de REDD+ et à l'approbation l'an dernier par le Parlement d'un plan d'action pour la Tanzanie, neuf projets pilotes ont été mis en place pour mettre à l'essai les principaux domaines d'action de la REDD+ ; par ailleurs, la phase II devrait débuter dans le pays dès l'obtention d'un financement. Le coordonnateur résident de l'ONU a également noté que la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ devait aussi son succès à la coopération unique des organismes de l'ONU, à l'approche multisectorielle du Programme et à son engagement auprès des parties prenantes. Si tous ces éléments peuvent susciter des difficultés en termes de coordination, et signifie sans doute que le Programme avance à un rythme plus lent, M. Rodriguez a signalé que le Programme progressait aussi sur des fondements solides.

### **1c. Discours d'ouverture du Dr. Binilith Satano Mahenge, ministre d'Etat au bureau du vice-Président pour l'Environnement**

Proclamant l'ouverture officielle de la réunion, le ministre d'Etat s'est dit fier que la CO13 se déroule en Tanzanie. Le Dr. Mahenge a qualifié les changements climatiques du plus grand défi de notre temps, relevant que les populations autochtones, les communautés, les écosystèmes, les infrastructures, et la faune de Tanzanie en ressentaient déjà les effets nocifs, comme l'a illustré la visite du CO sur le terrain. Environ 55% du pays étant boisés, et plus de la moitié se trouvant dans des zones protégées, quelque 76 millions de tonnes de carbone sont ainsi piégées chaque année. Pourtant, 372 000 ha de bois sont encore abattus par an, presque exclusivement comme combustible à des fins énergétiques. La REDD+

peut ainsi aider les parties prenantes impliquées à dégager les multiples avantages dans ce contexte jouera un rôle très important dans la lutte contre les changements climatiques. Le Cadre de Varsovie revêt une importance de premier plan à cet égard, et ouvre la voie à la mise en œuvre de la REDD+, a conclu le ministre.

#### **1d. Examen et approbation de l'ordre du jour**

M. Briales a présenté les observateurs présents. Il s'agit de la Guinée, du Burundi, du représentant sortant de la société civile pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'Union internationale pour la conservation de la nature, de Transparency International et de Price Waterhouse Cooper. Le coprésident a ensuite invité tous les participants à se présenter brièvement.

La Norvège est ensuite intervenue pour annoncer une nouvelle contribution de 75 millions de NOK – soit approximativement 11 millions de dollars É.-U., sous réserve de son approbation par le Parlement du pays. Le donateur a reconnu les importants progrès obtenus par le Programme, en particulier en matière de garanties et dans la promotion des travaux sur la question foncière. La contribution annoncée est destinée à reconnaître la nécessité pour les pays de mieux observer le Cadre de Varsovie, et elle répond aussi au nombre croissant de pays désireux de se doter de Programmes nationaux. Compte tenu de ce qui précède, les nouveaux fonds annoncés par la Norvège sont assortis de la condition qu'ils i) soient entièrement affectés aux Programmes nationaux, ii) soient assignés à l'aide aux pays ayant fait preuve d'un solide engagement politique en faveur de la REDD+, notamment dans le cadre de leur participation aux mécanismes de financement existants, iii) contribuent à un équilibre régional dans la sélection des nouveaux pays pour les Programmes nationaux. L'Espagne a ensuite annoncé une contribution de 500 000 €, indiquant que le Programme pouvait susciter les conditions d'un meilleur environnement à long terme, et qu'il devait être placé sous la direction des pays.

L'ordre du jour a ensuite été adopté sans objection par le CO. Enfin, M. Briales a énoncé quelques aspects opérationnels de la réunion, rappelant notamment aux nouveaux membres du Conseil d'orientation de signer le formulaire sur les conflits d'intérêt.

#### **Séance 2 : Aperçu des progrès et résultats**

Un bilan des nouveaux Programmes nationaux a été dressé, et les principaux événements sous l'égide de la REDD+ ou liés à la REDD+ ont été recensés, ainsi que les nouvelles méthodes et les nouveaux domaines d'activité. Un aperçu de l'état financier du Programme a été proposé, et le rapport semi annuel, dans son nouveau format, a été présenté au Conseil, qui a pris note des deux documents (**voir la décision 2 de la CO13**). Les conclusions de l'étude "Protéger les financements en matière climatique : évaluation du Programme ONU-REDD sous l'angle de la lutte contre la corruption" ont été présentées. Un compte rendu a ensuite été proposé de la réunion du 18<sup>ème</sup> Comité des participants du FCPF et des séances d'information et de partage des connaissances qui se sont déroulées les jours précédents.

#### **2a. Aperçu des progrès résultats**

Le chef du secrétariat du Programme, Mario Boccucci, a fait le point des avancées réalisées depuis la douzième réunion du CO en rappelant les décisions qui y avaient été prises, notamment l'approbation

des Programmes nationaux de l'Argentine, de la Côte d'Ivoire et de la Mongolie, et en revenant sur les suites données à l'évaluation externe du Programme.

M. Boccucci a aussi proposé des éléments du débat en matière de stratégie et de politiques en évoquant les vastes consultations suscitées par la nouvelle stratégie au cours des trois ateliers tenus à Panama City, Nairobi et Bangkok.

Le chef du secrétariat a noté que le Liberia, le Togo et Fiji avaient rejoint le Programme, portant à 56 le nombre de pays partenaires du Programme ONU-REDD. Il a rappelé que le Programme national du Paraguay avait été prolongé jusqu'en janvier 2016 à la suite d'un examen indépendant à mi-parcours et de certains ajustements. Le Programme national de la Colombie est à présent en cours, grâce à la signature de son document de Programme national, tandis que le Bangladesh et la Mongolie ont répondu aux observations reçues par le CO concernant sa proposition de préparation à la REDD+ (R-PP).

Signe que le Programme œuvre avec tous les ministères concernés par la REDD+, la première séance de l'Académie pour la REDD+ a été organisée avec des secteurs gouvernementaux autres que ceux de l'Environnement ou des Forêts, a déclaré M. Boccucci au Conseil. Un point d'information a été présenté sur l'outil d'évaluation des données, des analyses et des rapports sur la REDD (RADAR), lequel est destiné à aider la planification et à renforcer la mise en œuvre des Programmes nationaux ; les instantanés dans les pays étaient déjà publiés en ligne.

Faisant le point à l'intention des membres du CO sur le Sommet sur le climat du mois de septembre, M. Boccucci est revenu sur les contributions annoncées par chaque groupe de parties prenantes lors de la réunion, et signalé que les gouvernements s'étaient ralliés à l'objectif consistant pour le secteur privé à éliminer le déboisement des chaînes logistiques de matières premières d'ici 2020.

Par ailleurs, concernant les suites données à la récente évaluation externe du Programme, le chef du secrétariat a souligné que les recommandations de l'évaluation sont mises en œuvre tout au long du processus d'élaboration de la stratégie 2016-2020. Il a également illustré par plusieurs exemples la manière dont les recommandations sont appliquées simultanément, notant la manière dont les facteurs de déboisement figurent de plus en plus dans les Programmes nationaux au titre de domaine d'intervention, et contribuent aux stratégies nationales.

Une présentation a ensuite été proposée par Claire Anne Martin, coordonnatrice pour la recherche et le renforcement des capacités à Transparency International, sur les principales conclusions d'une série de rapports sur la protection des fonds climatiques contre la corruption, dont a notamment fait l'objet le Programme ONU-REDD. L'[évaluation](#) (document en anglais) s'intéresse à la transparence, à l'intégrité et aux chaînes de responsabilité. Le Programme a été bien noté pour ses règles anti-corruption et la participation des observateurs, il a reçu une note moyenne en termes de transparence des politiques, mais n'a pas atteint la moyenne en matière de sanctions mises en place pour prévenir les fraudes.

## **2b. Rapport d'étape annuel consolidé 2012 du Fonds du Programme ONU-REDD et point d'information sur la situation financière**

Un tableau de l'état financier du Fonds du Programme ONU-REDD a été dressé lors de la présentation faite par Pierre Pascal Bardoux-Chesneau, responsable de portefeuille au Fonds d'affectation spéciale



multipartenaire (FASM), inspiré du document sur le cadre de financement du Programme ([UNREDD/PB13/2014/II/2b](#)).

Les dépôts totaux tels qu'ils ont été présentés s'élèvent à 224,8 millions de dollars É.-U. La Norvège demeure le principal contributeur du Programme, avec des engagements à hauteur de 230 millions de dollars É.-U., suivi du Danemark, L'Espagne, de l'UE et du Japon, tandis qu'1,3 million de dollars É.-U. doit encore être décaissé par l'UE. La corrélation entre contributions et cycles de programmation a été mise en avant, de sorte que les contributeurs ont pu constater la capacité du Conseil à attribuer les fonds et que celui-ci a su programmer sans délai les contributions des donateurs.

L'exécution moyenne a atteint 60% en décembre 2013, et les tendances actuelles laissent penser que la majorité des projets en cours financés avant 2014 devraient atteindre 100% d'exécution dans les deux prochaines années. L'exécution a également été analysée en détail au cas par cas pour les pays ONU-REDD. Suite aux demandes de Programme national formulées par le Honduras et l'Ouganda, 12 millions de dollars É.-U. restent disponibles pour des programmes, les données étant publiées sur le [portail](#) du Fonds.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Programme a été invité à viser un taux d'exécution supérieur, ce à quoi le FASM a répondu que le taux actuel de 60% pouvait déjà être considéré comme satisfaisant, dans la mesure où des Programmes nationaux sont toujours en cours.

#### **2c. Bilan semi annuel du Programme ONU-REDD**

Un bilan a été dressé par Thais Linhares-Juvenal, agent de Programme au secrétariat du Programme ONU-REDD, des avancées réalisées au cours de la première moitié de l'année 2014.

Le secrétariat a expliqué que le dernier bilan semi annuel faisait le point sur les avancées, présentait des informations financières et comportait des annexes concernant l'appui aux actions nationales de REDD+ : Programme Global (AAN) et les Programmes nationaux. Le plan du rapport a été présenté, et la présence d'une nouvelle section consacrée aux retards et aux difficultés rencontrées par chaque Programme national étant mise en avant. Le bilan semi annuel est plus concis que les éditions précédentes, car il ne s'agit que d'un point d'étape ; la communication plus exhaustive des résultats sera effectuée à l'occasion du rapport annuel consolidé du Programme ONU-REDD, comme l'a illustré le rapport annuel 2013. Pour la première fois, le bilan offre une vision consolidée de l'appui en fonction des modalités d'exécution du Programme, articulant l'AAN et les Programmes nationaux et mettant en lumière le rôle joué par chacune des deux modalités de l'aide apportée aux pays ainsi qu'aux niveaux régional et mondial. Mme Linhares-Juvenal a attiré l'attention sur le fait que le bilan entend présenter les principales activités et les grands jalons qui ont marqué la première moitié de 2014, ainsi que les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs.

### **Avis du Conseil d'orientation**

La conception et la teneur du bilan semi annuel ont été louées à plusieurs égards par le Conseil. Il a néanmoins été rappelé qu'il importait d'axer la notification sur les résultats escomptés, et des suggestions ont été faites sur la manière de le faire à l'avenir, et dans quel rapport.

La clarté des informations financières et des illustrations figurant dans le rapport et le taux d'exécution pour les projets a été saluée, notamment en ce qui concerne le programme de l'AAN. La notification des retards et des difficultés rencontrées par les pays a été saluée, des membres du Conseil suggérant que cela pourrait ouvrir la voie à l'avenir à une analyse plus approfondie des goulets d'étranglement. Certains membres ont demandé que des solutions possibles contre ces goulets d'étranglement soient proposées dans les rapports à venir, afin d'aider les pays sur ces aspects qui peuvent se révéler très techniques.

Le Conseil a toutefois réagi à la présentation en notant que le rapport tournait encore en priorité sur les réalisations plutôt que sur les résultats, alors que ces derniers lui semblent être d'une grande importance. Le secrétariat a relevé que le rapport annuel en rend compte de manière plus substantielle, conformément au cadre de suivi, mais que les activités et les jalons mentionnés dans le cycle semi annuel sont encore mesurés en fonction de leur contribution à la réalisation des cibles. Conscient de la charge que représente l'élaboration des rapports pour le secrétariat et les pays, le Conseil a considéré que la notification des résultats était finalement plus adaptée au rapport annuel. Le nombre d'activités entreprises a été jugé impressionnant, mais un recentrage sur les priorités a été réclamé, ainsi que la prise en compte de la manière dont ces priorités sont communiquées à la communauté internationale. Pour les rapports à venir, les jalons et les résultats pourraient être présentés dans le contexte du Cadre de Varsovie. Il a également été suggéré que des propositions soient présentées au Conseil afin d'alléger les rapports d'étape semi annuels.

Suite à une question posée dans la salle concernant la formation aux niveaux d'émission de référence, les organismes de l'ONU ont précisé qu'elle s'adressait essentiellement au personnel gouvernemental, aux chercheurs et aux membres de la société civile. Une demande a été faite pour que les futurs rapports comprennent des informations sur les activités liées au suivi communautaire.

### **2d. Point d'information sur les avancées du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) depuis la 14<sup>ème</sup> réunion du Comité des participants**

Stephanie Tam, spécialiste des financements carbone au FCPF, a rendu compte au Conseil de la 18<sup>ème</sup> réunion du Comité des participants et de la 17<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée des participants du FCPF, ainsi que du rapport annuel du Fonds pour 2014.

Plusieurs points ont été évoqués pour l'année : le fait que 45 des 47 pays du Fonds disposent à présent de R-PP et œuvrent en faveur d'une approche commune sur des aspects tels que les garanties. Un cadre méthodologique pour le Fonds carbone a également été approuvé, 11 pays ayant été choisis pour y participer, ce qui a permis au FCPF de progresser vers la concrétisation de projets de REDD+ de grande échelle.

Dans l'intérêt de la stabilité des programmes dans les pays, le prolongement du Fonds carbone du FCPF au-delà de 2020 a été débattu lors de la réunion et emporté un large soutien. Celui du Fonds de préparation n'a cependant pas reçu la même adhésion, car le Fonds comporte des objectifs qui devraient être réalisés avant cette date. Les participants ont par ailleurs appris que les décaissements du Fonds avaient augmenté de manière exponentielle.

Pour l'avenir, le prochain jalon pour les pays sera la présentation de leurs bouquets de préparatifs, qui devrait débiter en 2015. Une évaluation sera également entreprise l'an prochain des deux fonds du FCPF.

## **2e. Compte rendu des séances d'information et de partage des connaissances**

Thais Linhares-Juvenal, agent de Programme au secrétariat du Programme ONU-REDD, a évoqué toutes les séances d'information et de partage des connaissances qui se sont tenues le 5 novembre. Sa présentation est disponible dans l'espace de travail du Programme, sous *Information Session Documents (documents de la séance d'information)*, dans le dossier *Thirteenth Policy Board Meeting (treizième réunion du Conseil d'orientation)*.

### **i. Séance d'information sur les stratégies nationales de REDD+**

Les conclusions générales des ateliers régionaux sur les stratégies nationales de REDD+ qui ont eu lieu en Équateur et au Kenya ont été évoquées par Patricia Serrano, conseillère juridique en matière de REDD+ pour l'Équateur, et par Deuteronomy Kasaro, coordonnateur national de la REDD+ en Zambie auprès du ministère des Terres, des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement. Les conclusions d'un autre atelier national sur la préparation du Cambodge en vue de se conformer au Cadre de Varsovie ont été présentées par Chhun Delux, chef adjoint du bureau des crédits carbone forestier et des changements climatiques auprès du ministère cambodgien de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche.

Grace Balawag, du Tebtebba, coordonnatrice pour le partenariat mondial des populations autochtones sur les changements climatiques, les forêts et le développement durable, a évoqué la participation des populations autochtones à la conception de la stratégie de REDD+ des Philippines. Les résultats d'une enquête menée dans 30 pays a été présentée par le PNUD, laquelle révèle que les pays progressent dans l'élaboration de leurs stratégies nationales et sont satisfaits de l'appui de l'ONU-REDD, les niveaux de maturité, les besoins et les difficultés étant communs mais aussi différents d'une région à l'autre. Les trois représentants des pays ont insisté sur la nécessité d'adopter une approche transsectorielle lorsqu'on aborde les facteurs du déboisement et sur celle d'évaluer les stratégies de REDD+ et de les articuler avec les politiques et les cadres juridiques et institutionnels existants ; ils ont également fait valoir qu'il importait de mobiliser les autres pays pour établir un réseau de praticiens et de stimuler les échanges Sud-Sud. Les pays ont également signalé l'importance cruciale du leadership institutionnel et politique, notant qu'il fallait anticiper et assurer la transition entre la formulation de la stratégie nationale et la mise en œuvre des politiques, des mesures et des activités.

### **ii. Séance d'information sur les niveaux d'émission de référence et sur les niveaux de référence pour les forêts (NER/NRF)**

Cette séance, animée par Maria Sanz-Sanchez, haute responsable des forêts à la FAO, avait pour vocation de partager les expériences sur les niveaux d'émission de référence pour les forêts/niveau de référence pour les forêts (NERF/NRF) en mettant en avant les dernières orientations du Cadre de Varsovie et la nouvelle direction que prendra vraisemblablement la stratégie du Programme. Philippe Crete, responsable des forêts à la FAO, Ana Karla Perea Blazquez du secrétariat mexicain pour l'Environnement et les Ressources naturelles, Deuteronomy Kasaro, coordonnateur de la REDD+ en Zambie et Evarist Nashanda, principal responsable des forêts au ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme, ont proposé des exposés.

La FAO a présenté "Nouvelles approches en matière de niveaux d'émission de référence et/ou de niveaux de référence pour les forêts en faveur de la REDD+ : tendances et enjeux", une nouvelle publication ayant pour objet l'expérience de dix pays dans l'élaboration de NERF/NRF.

Les représentants des trois pays ont décrit leur expérience dans l'élaboration de NERF/NRF, soulignant qu'il importe de partir des informations existantes et d'envisager les options techniques et méthodologiques disponibles. Les trois pays ont expliqué la manière dont ils avaient expérimenté les NERF/NRF infranationaux et dont les données recueillies dans le cadre de leur système national de surveillance des forêts fournira la base de leurs séries chronologiques. La Zambie a noté que le pays voyait les avantages à fixer des niveaux de référence infranationaux, par exemple en assignant des responsabilités décentralisées et en veillant à une évaluation plus ciblée des garanties. Quant à la Tanzanie, elle a souligné la difficulté soulevée par les NERF/NRF, dans la mesure où les données et les financements peuvent faire défaut pour appuyer son élaboration. Le Mexique a dressé un tableau complet de son processus national d'élaboration de niveaux de référence pour les forêts, évoquant sa décision finale de se fonder sur les ensembles existants de données nationales pour l'établissement d'un niveau de référence pour les forêts aussi bien au niveau infranational que national, afin d'accéder à différentes sources de financement.

### **iii. Séance d'information sur les régimes fonciers et la REDD**

Cette séance a été présentée par Tiina Vahanen, directrice adjointe à la FAO, et Amanda Bradley, spécialiste des régimes fonciers dans l'organisation. Une allocution a été donnée par William Sutherland, du Centre International de Recherche sur les Forêts (CIFOR), et les expériences des pays ont été évoquées par le Dr. Clement Chilima, directeur adjoint des forêts en charge de la recherche nationale sur les forêts pour le Malawi, et le Dr. Shahzad Jehangir, inspecteur général adjoint sur les forêts à la division des Changements climatiques du gouvernement du Pakistan.

Trop politique pour que puisse être établi un plan directeur par le Programme ONU-REDD, la question foncière doit être abordée au niveau national – c'est ce qui a été affirmé au Conseil durant cette séance. Les "Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (VGGT)", publiées par la FAO, ont toutefois été présentées comme un cadre d'orientation dans ce sens.

Par ailleurs, les régimes fonciers sont souvent pris en charge par d'autres ministères que ceux où travaillent les points focaux REDD+. Or des régimes fonciers clairs et sûrs sont indispensables à la gestion efficace des forêts et la lutte contre les facteurs de déboisement, a souligné Mme Bradley. De tels régimes contribuent aussi à un sentiment d'appropriation dans l'entretien des ressources forestières.

Une complète clarté autour des droits carbone n'est pas une condition préalable à l'établissement de règles foncières, ont relevé les organismes de l'ONU. Il importe plutôt de clarifier d'abord les droits fonciers locaux et les droits d'exclusion, de sorte que la REDD puisse fonctionner, a noté M. Sutherland. Les recherches effectuées par le CIFOR sur les projets juridictionnels et non juridictionnels ont en effet jugé que les régimes fonciers étaient le principal obstacle à la mise en œuvre de la REDD.

Pour l'un des membres du Conseil, le succès de la stratégie de son pays était intrinsèquement lié à la clarté des droits fonciers mis en place. De fait, treize pays ont fait part au Conseil de leur intention de travailler sur les régimes fonciers dans la REDD. Un appel a été lancé dans la salle pour que les régimes fonciers figurent dans la stratégie 2016-2020 du Programme.

Par ailleurs, d'après un sondage effectué durant la séance, plus de la moitié des participants du CO jugeaient qu'il était extrêmement important de résoudre les difficultés soulevées par les régimes fonciers, et une écrasante majorité est convaincue que les questions foncières doivent être abordées dès le début du processus de REDD+.

#### **iv. Séance d'information sur le plan d'action et la révision budgétaire 2015 de l'AAN**

Le secrétariat a informé le Conseil de la révision proposée, d'un montant de 6 995 000 dollars É.-U. au budget de l'AAN pour 2015. Les fonds permettront d'octroyer un appui ciblé, d'aider à l'établissement de NERF/NRF, de systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF), de stratégies nationales de REDD+ et de systèmes d'information sur les garanties (SIG), d'aborder les régimes fonciers et de comprendre les facteurs du déboisement. L'allocation proposée des nouveaux financements respecterait les priorités préalablement identifiées par les demandes d'appui ciblé et serait conforme au Cadre de Varsovie.

La proposition, a-t-il été précisé, est conditionnée à de nouveaux financements du Programme ONU-REDD ; les fonds disponibles au FASM et susceptibles d'être affectés à des programmes pourraient en effet être attribués à de nouveaux Programmes nationaux.

La salle a également appelé le secrétariat à encourager les demandes conjointes d'appui ciblé gouvernement-OSC, ce à quoi le secrétariat a indiqué que la décision appartenait au Conseil. Des précisions ont été apportées concernant le financement des activités menées par les communautés et sur les financements existants à cette fin, le Programme dressant le bilan de la mise en œuvre de la REDD+ à assise communautaire dans six pays pilotes.

### **Séance 3 : Demandes d'attribution de fonds**

Une révision budgétaire au plan et au budget de l'AAN pour 2015 et deux nouveaux Programmes nationaux - Honduras et Ouganda – ont été approuvés ont été approuvés par le Conseil (**voir les décisions 3, 4, 5 et 6 de la CO13**).

### 3a. Avenant au plan de travail et budget 2015 de l'AAN

Mme Thais Linhares-Juvenal a présenté la révision du budget 2015 de l'AAN d'un montant de 6 955 000 dollars É.-U. Toutes les mesures voulues ont été prises préalablement à la présentation de la révision à l'approbation, a-t-elle indiqué, les membres du CO étant contactés pendant l'été et invités à proposer des priorités qui pourraient être envisagées dans le cadre de la révision.

Le secrétariat a montré que les demandes d'appui ciblé sont en progression, en particulier pour des activités liées aux quatre piliers du Cadre de Varsovie. La révision dans son ensemble serait donc mise à l'œuvre pour l'octroi d'un appui ciblé sur les stratégies nationales de REDD+, les SNSF, les NERF/NRF, les garanties et les systèmes d'information sur les garanties (SIG). En outre, un financement au titre de l'appui ciblé a été attribué aux questions foncières et à la lutte contre les facteurs du déboisement.

Mme Juvenal a indiqué que le cadre de suivi de l'AAN avait par ailleurs été actualisé afin de traduire le financement supplémentaire approuvé lors des deux précédentes révisions du plan de travail et budget 2011-2015, ainsi que la révision présentement proposée. Le cadre de suivi de l'AAN comprend à présent les nouvelles réalisations instaurées dans les plans d'action 2014 et 2015, et traduit l'appui plus ambitieux octroyé aux paramètres en matière de situations de référence, de cibles, d'indicateurs, de moyens de vérification, de risques et d'hypothèses.

#### Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil a accueilli avec satisfaction la proposition consistant à accroître le budget 2015 et à le conformer au Cadre de Varsovie. La souplesse de l'appui ciblé a été saluée, ainsi que sa disponibilité pour corriger les lacunes et contribuer à l'exhaustivité des efforts nationaux de REDD+, en corrélation avec des financements d'autres sources. Pour le Conseil, le Programme doit continuer de faire en sorte que l'appui ciblé soit considéré comme vecteur de gouvernance transparente et inclusive. Bien qu'il consente à la révision budgétaire, le Conseil s'est dit préoccupé par l'accroissement des fonds du Programme de l'AAN, qu'il voit comme renforçant l'appui aux organismes de l'ONU plutôt qu'aux pays directement. Le secrétariat a toutefois précisé les critères de déploiement de l'appui ciblé, qui est octroyé directement aux pays à la demande de ces derniers. Mme Juvenal a également communiqué des données montrant une progression de la part des Programmes nationaux dans l'attribution d'ensemble des fonds au sein du Programme ONU-REDD.

Les membres du Conseil et observateurs pour les populations autochtones et la société civile ont sollicité des orientations sur la présentation possible de demandes d'appui ciblé conjointes société civile-gouvernement, proposant notamment un objectif fixant à 10% la part des demandes d'appui ciblé impliquant les populations autochtones en 2015. Le secrétariat a pris note de la proposition, indiquant toutefois que des telles orientations devraient être agréées par le Conseil et soulignant les risques liés à l'établissement d'indicateurs ou d'objectifs quantitatifs. Le Nigéria a offert de faciliter une consultation informelle en marge de la réunion. Un petit groupe de contact rassemblant les représentants de tous mandants du Conseil d'orientation s'est réuni en marge de la réunion et a présenté un projet de décision approuvé par le Conseil (voir la **décision 4 de la CO13**).

### **3b. Programmes nationaux pour approbation**

M. Nelson Ulloa, coordonnateur de la REDD+ pour le Honduras, a proposé une présentation sur le Programme national proposé par son pays. Il a expliqué que le Honduras souhaitait protéger une bonne zone forestière tout en générant des emplois durables. Alors que les forêts couvrent 48% du territoire du Honduras, la FAO estime que 46 à 76 000 hectares (ha) disparaissent chaque année. Le pays a donc préparé un document de R-PP, laquelle est assortie d'une enveloppe de 8 659 600 dollars É.-U. Dans cette démarche, des analyses et des tables rondes ont été organisées dans le cadre d'un processus participatif associant les populations autochtones et en particulier les Afro-Honduriens. Un bureau spécialement dédié aux populations autochtones, chargé d'assigner les fonds aux activités de consultation, a été promu. Compte tenu de la subvention existante du FCPF, le gouvernement Hondurien a chargé la même unité de gestion de superviser et d'aider le Programme ONU-REDD et le FCPF, afin de renforcer la cohésion et la complémentarité entre les deux initiatives. Le montant total de l'appui financier sollicité à l'ONU-REDD est de 3 609 645 dollars É.-U.

Après la présentation du Honduras, le secrétariat a résumé le processus d'assurance qualité, confirmant la transmission de tous les documents exigés, notamment les procès-verbaux signés de la réunion de validation. Trois examens indépendants ont en outre été effectués, dont deux par des examinateurs associés au Groupe consultatif technique (GCT) du FCPF et ce, afin de tirer parti de la procédure du FCPF et de la renforcer. Tous les critères du Programme se sont révélés satisfaits, et des recommandations ont été mentionnées dans le formulaire de demande. Le secrétariat a recommandé que le Conseil d'orientation approuve la demande d'allocation de fonds par le Honduras.

#### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a demandé comment la REDD+ s'intégrait dans la stratégie de développement durable, comment s'organisait la coordination entre les diverses autorités nationales et si le pays avait envisagé d'attribuer des fonds aux plateformes multipartites qui auront lieu aux niveaux local et provincial. Le Conseil a également demandé comment les communautés locales non autochtones avaient été prises en compte durant le processus d'élaboration de la stratégie.

Trois événements ont déjà été organisés pour l'engagement des populations autochtones et des communautés forestières, avec l'appui logistique et administratif du Programme, a répondu M. Ulloa. Suite à une interrogation du Conseil concernant la manière dont seraient coordonnés les différents facteurs du déboisement, le pays a répondu qu'un sous-comité agricole avait été mis sur pied et qu'il est lié au bureau qui conseille le président sur les changements climatiques.

Le Conseil a constaté avec satisfaction le haut niveau de volonté politique que révèle la proposition du Honduras, et a souhaité en savoir plus sur les mécanismes de coordination avec la subvention du FCPF.

Complétant les réponses du Honduras, le secrétariat a indiqué que des analyses du contexte institutionnel avaient été entreprises durant l'étape de prospection, afin de mieux comprendre le contexte institutionnel et l'économie politique. Dans un deuxième temps, cette démarche devait contribuer à identifier les principaux points d'entrée et déclencheurs pour faire participer les parties prenantes hors-REDD.



## **Ouganda**

Xavier Mugumya, le point focal national REDD+ pour l'Ouganda, a présenté le Programme national proposé par son pays. Le budget d'ensemble pour la réalisation de la R-PP de l'Ouganda est de 10,7 millions de dollars É.-U., 5 millions de dollars É.-U. étant mobilisés auprès d'autres sources. Plusieurs grands chantiers ont été présentés comme nécessitant un appui spécifique – que peut fournir le Programme ONU-REDD – mais d'importantes lacunes demeurent dans le pays en termes de capacités en matière d'expertise et de technologie. Le Programme a donc travaillé avec le pays pour identifier quatre chantiers, l'aidant pour élaborer sa stratégie nationale par des mesures politiques et des dialogues multisectoriels. Un système national de surveillance des forêts sera mis sur pied et les travaux avec les parties prenantes sur les analyses de données permettront de mettre en œuvre la stratégie au niveau infranational.

Suite à la présentation de l'Ouganda, le secrétariat a peint un aperçu du processus d'assurance qualité, notant aussi que l'engagement du Programme avec l'Ouganda avait déjà débuté avec l'appui ciblé axé sur les avantages multiples. Assurant le Conseil que tous les documents dus avaient été remis, le secrétariat a informé le Conseil que, en réponse aux préoccupations soulevées lors de la CO12, une mission coordonnée ONU-REDD-FCPF avait également eu lieu afin de résoudre les inquiétudes liées à la capacité d'absorption et à la coordination des efforts. Cela a apparemment débouché sur la conception d'un Programme national à moindre échelle, comme l'illustre le formulaire de demande. Le secrétariat a en outre confirmé que toutes les inquiétudes et les questions soulevées après la présentation informelle de l'Ouganda lors du CO12 avaient été résolues. La demande d'attribution de fonds a ensuite été conseillée à l'approbation du CO.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a félicité l'Ouganda pour sa proposition, y voyant un bon exemple de processus répondant à la demande d'un pays et ayant avec succès veillé à ce que soient menées des activités complémentaires entre le FCPF, des fonds bilatéraux et le Programme ONU-REDD. Il a également loué la détermination de l'Ouganda, comme en attestent les ressources considérables affectées à sa R-PP, et accueilli avec satisfaction une demande d'attribution de fonds jugée sobre.

Le Conseil a apprécié la présentation complète et claire de la manière dont les activités ont été dispensées à l'Ouganda, et noté qu'un effort concerté avait été consenti pour veiller à la complémentarité des activités entreprises par différents donateurs. Revenant sur la participation de l'Ouganda au Programme régional d'Afrique de l'Est contre l'abattage et le commerce illicites de bois, le Conseil a demandé comment la structure de gouvernance de ce programme s'articulerait et coïnciderait avec celle du processus de REDD+ décrit au cours de la présentation. L'Ouganda a confirmé que les politiques climatiques de la Communauté d'Afrique de l'Est, notamment en matière d'exploitation illégale du bois, étaient prises en compte dans ses politiques climatiques. Le secrétariat a fait savoir qu'une analyse était en cours pour établir comment le sujet est abordé dans la stratégie nationale de REDD+ de l'Ouganda, afin d'éviter d'éventuels doubles emplois avec d'autres institutions ougandaises existantes.

Un représentant d'OSC a demandé que les consultations des parties prenantes, notamment en cours auprès de la société civile, aient lieu aux niveaux local et provincial et soient aussi larges que possible. Pour compléter la réponse de l'Ouganda, le secrétariat a noté que le pays devait trouver un juste milieu



entre la gestion de ses capacités d'absorption et l'attribution des ressources disponibles pour ses plans ambitieux. Cet aspect avait été soigneusement évalué durant la phase de prospection du Programme national. Si besoin est, des ressources supplémentaires pourraient toutefois être consenties au Programme national, sous réserve de leur disponibilité et de l'approbation du Conseil.

Un représentant d'OSC a par ailleurs réclamé qu'une discussion, formelle ou informelle, soit organisée sur l'engagement de la société civile, et le secrétariat a fait savoir qu'il se tenait disponible.

#### **Séance 4 : Questions relatives à la stratégie et aux politiques**

Le secrétariat a commencé par donner un aperçu du processus de conception du projet de cadre stratégique du Programme pour 2016-2020. Ricardo Ulate, chef du projet WISE (Élargir l'implication informée des parties prenantes pour la REDD) au Costa Rica, Salisu Dahiru, coordonnateur national de la REDD+ au Nigéria, et Grace Balawag, représentante des populations autochtones pour la région Asie-Pacifique, ont aussi évoqué les ateliers de consultation qui se sont tenus à Panama City, Nairobi et Bangkok, contribuant au document préalablement à la réunion du CO.

Un débat large et approfondi a eu lieu, marqué par une bonne convergence sur les objectifs assignés à la stratégie 2016-2020, et des discussions initiales ont eu lieu sur la manière de procéder. Un accord a été conclu sur le processus à adopter pour avancer dans la finalisation de la nouvelle stratégie. **Voir la décision 7 du CO13.**

#### **Stratégie 2016-2020 du Programme**

Mike Speirs, haut conseiller au Programme ONU-REDD, a présenté le processus employé pour concevoir le projet de cadre stratégique, expliquant comment les conclusions et recommandations d'une évaluation externe effectuée sur le Programme ont contribué au projet de cadre stratégique. Il a ainsi été recommandé d'examiner l'objet général et les objectifs stratégiques du Programme, de renforcer l'appropriation par les pays et d'élaborer une théorie du changement. M. Speirs a indiqué au Conseil que le document tirait également parti des trois ateliers régionaux de consultation, d'un document de réflexion, d'entretiens avec les membres du CO et d'un sondage en ligne réalisé par le Meridian Institute.

Mario Boccucci a présenté le détail des sections du projet de cadre stratégique, en prêtant une attention particulière à la manière dont le document a repris les observations formulées par les membres du CO. L'idée centrale du projet de cadre stratégique consiste à réduire les émissions tout en favorisant le développement durable. Il s'agit à la fois de définir *ce que* le projet de cadre stratégique devrait viser et de préparer le terrain pour un débat sur *la manière* dont il y parviendra.

#### **Observations suscitées par les trois ateliers régionaux**

Au cours des trois ateliers régionaux, le respect par la stratégie 2016-2020 des exigences de la CCNUCC a été largement appuyé, comme le propose le projet de cadre stratégique. De l'opinion générale, la coopération Sud-Sud sera riche en débouchés dans les années à venir. Il importe par ailleurs de considérer la REDD comme un enjeu transsectoriel et d'éviter les décalages de financement.

M. Ulate est intervenu pour la région Amérique latine et Caraïbes, relevant la manière dont le projet de cadre stratégique s'employait à aider les pays à réaliser non seulement les objectifs de la CCNUCC, mais également d'autres objectifs nationaux plus larges, raison pour laquelle il est politiquement viable. Ce constat est d'autant plus notable que les défis et les circonstances nationales diffèrent d'un pays à l'autre. Il a toutefois été noté que des ressources techniques et financières étaient nécessaires pour atteindre ces objectifs, et pas seulement des cadres méthodologiques. À cet égard, le renforcement de la coopération Sud-Sud afin de rallier de nouveaux pays partenaires et l'appui du Programme ONU-REDD à l'établissement d'inventaires des gaz à effet de serre sont deux éléments considérés comme hautement importants. Par ailleurs, des précisions ont été réclamées sur les raisons pour lesquelles le document ne mentionnait pas les six domaines d'activité actuels du Programme.

Intervenant pour la région Asie-Pacifique, Mme Balawag s'est félicitée de la perspective d'une harmonisation à venir du Programme avec les décisions de la CCNUCC sur la REDD+. Le Programme devrait aussi s'assurer qu'une bonne coordination soit en place entre les différents secteurs lorsque la REDD est en jeu, a-t-elle ajouté, appelant à une clarification des rôles des organismes de l'ONU et de leur relation avec d'autres mécanismes comme le Fonds pour l'environnement mondial et le FCPF. Le Conseil a appris comment les participants de l'atelier Asie-Pacifique désiraient également que la nouvelle stratégie soit axée sur la demande et adaptable à chaque pays, selon les évaluations des pays. L'appui aux avantages hors-carbone devrait figurer dans la nouvelle stratégie et le rôle des populations autochtones et des OSC devrait être décrit explicitement.

M. Dahiru a noté que les résultats de l'atelier africain coïncidaient largement avec ceux des régions Asie-Pacifique et Amérique latine-Caraïbes. Le souhait a été exprimé que le Programme soit harmonisé avec les directives de la CCNUCC, tandis que l'appropriation nationale, la coopération régionale et la relation entre les pays et les organismes concernés doivent être renforcées – telle était la conclusion des participants de l'atelier. L'appropriation nationale a été mise en avant pour l'importance qu'elle revêt pour l'Afrique, où les capacités existantes doivent être consolidées et où la REDD est peut-être mal connue. L'élaboration du processus de REDD prend du temps, a indiqué l'atelier, mais ceux qui dépendent des forêts ne sont pas disposés à patienter pour recevoir les paiements, de sorte que la nouvelle stratégie devrait prévoir de meilleures perspectives afin de poursuivre les activités d'ici là.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a félicité le Programme sur le processus participatif entrepris et qui a contribué au document, qu'il considère de la première importance. La planification à long terme est également déterminante, et il est préconisé de conférer une plus grande ambition à la vision qui sous-tend la nouvelle stratégie. Le Conseil s'est également réjoui de ce que le projet de cadre stratégique se fonde sur le Cadre de Varsovie, et a loué le rôle moteur des pays mis en avant dans le projet. Une explication a été demandée sur le sens de "accompagner" dans l'objectif II, dans la mesure où cela ne semble désigner qu'un appui technique.

Si les efforts des organismes de l'ONU en vue de corriger les problèmes de performance ont été loués, certains de ces problèmes doivent encore être résolus, en particulier en matière de reddition des comptes. Les régimes fonciers sont jugés d'une importance cruciale et doivent être un des aspects saillants des Programmes nationaux ; outre les préparatifs juridiques, il a été proposé que les régimes

fonciers soient considérés comme une question prioritaire. Le cadre de résultat et l'interface commune de décaissement proposés ont été bien accueillis. Des précisions ont cependant été demandées sur le niveau de dispositions institutionnelles convenu avec chaque organisme, tandis que des jalons ont été réclamés pour ces changements.

Un rôle plus marqué a été réclamé pour l'agriculture dans le projet de cadre stratégique, la FAO s'imposant pour intervenir dans ce domaine. Suite à la présentation du secrétariat, certains se sont dits confiants dans la manière dont la coordination entre le FCPF, le Programme ONU-REDD et les organismes au niveau des pays contribuerait à ce que le Programme travaille plus efficacement. La question de la gouvernance, notamment en termes de transparence et d'efficacité, est vue comme nécessitant davantage de travail. Sur le plan des partenariats stratégiques, une réflexion plus approfondie a été réclamée sur la valeur ajoutée du Programme ONU-REDD. Par ailleurs, le Conseil ne pense pas qu'il soit possible à ce stade de suggérer des moyens de compléter les activités du Fonds Vert pour le Climat.

En ce qui concerne la teneur de la stratégie 2016-2020, un représentant de la société civile a regretté ce qu'il considère comme un manque d'équilibre dans le processus de REDD+, une grande part du renforcement des capacités étant vu comme figurant dans les questions techniques, mais très peu dans des questions communes à de nombreux pays, comme les facteurs de déboisement. L'accent devrait être davantage mis sur la coopération Sud-Sud et le partage des connaissances. Un autre représentant de la société civile a appelé à modifier la formulation du document afin de traduire la manière dont l'appropriation par les pays ne concerne pas seulement les gouvernements, mais aussi un vaste éventail de parties prenantes. Par ailleurs, un observateur a noté que le rôle du secteur privé manquait à ce stade de clarté, rappelant que l'ONU a le devoir et les moyens de réunir des contributions à ce sujet.

Également en ce qui concerne la teneur de la stratégie, le Conseil considère préoccupante la question des investissements intermédiaires, nécessaires entre maintenant et le moment où seront effectués les paiements aux résultats.

Plusieurs membres du Conseil ont également souhaité que soit clarifiée la réflexion sur les nouvelles dispositions institutionnelles pour les organismes de l'ONU. Un haut représentant d'un organisme, intervenant au nom des trois organismes, a assuré le Conseil que les organismes étaient déterminés à mener les changements révolutionnaires que l'on attendait d'eux et que les niveaux les plus hauts étaient mobilisés. La résolution de certains points juridiques et opérationnels interorganisation, en particulier concernant le transfert de fonds et la surveillance des projets, prendra du temps, mais des travaux sont déjà en cours pour les régler. Le Conseil a souligné que des mécanismes devaient être en place pour que les organismes répondent de la mise en œuvre d'ensemble.

Les décisions prises sur la REDD lors des pourparlers sur le climat mondial des COP16 et COP17 ne figurent pas à ce stade dans le projet de cadre stratégique, a relevé le Conseil. Les questions de propriété foncière et le financement des préparatifs de la REDD+ sont également des enjeux qui méritent une plus grande attention, les premières exigeant par exemple d'être plus largement ancrées dans les politiques nationales. Le Conseil a aussi souhaité que l'accent soit mis davantage sur la phase II, à savoir la mise en œuvre des activités, sans s'arrêter à leur conception.

**(Les discussions ont repris le vendredi 7 novembre après la séance 5 sur les expériences des pays, conformément à l'ordre du jour de la réunion du CO13)**

Pour débiter cette deuxième partie de la discussion sur les questions stratégiques, et en réponse aux commentaires reçus du CO durant la première partie de séance, d'autres remarques individuelles ont été faites par un haut représentant de chacun des organismes de l'ONU, affirmant leur détermination à réformer et améliorer les dispositions opérationnelles inter organisation afin de mieux servir les pays partenaires de la REDD, avant que la parole ne revienne au Conseil.

Edoardo Zandri, chef de l'unité des Écosystèmes territoriaux au PNUE, a assuré que le PNUE était pleinement en accord avec le projet de cadre stratégique pour 2016-2020 et qu'il était prêt à entreprendre la "révolution" dans la gestion interne requise pour appuyer au mieux les pays dans la prochaine phase de l'ONU-REDD. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens, notamment la décision interne en vertu de laquelle tout nouvel instrument juridique signé avec les pays partenaires pour tous les nouveaux Programmes nationaux doit prévoir une interface administrative unique pour la fourniture de l'appui aux pays. La "révolution" proposée dans la gestion, consistant notamment à spécifier un calendrier pour la mise en œuvre, doit figurer dans la prochaine version du document de la stratégie, et être diffusé bien avant le CO14, afin d'être présentée lors du CO14.

Tiina Vahanen – directrice adjointe de la division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts à la FAO – s'est par ailleurs engagée à recenser les possibilités d'interface administrative unique tout en tenant compte des circonstances particulières des pays. La FAO est disposée à assigner une personne de l'équipe de l'ONU-REDD pour coordonner tout le soutien du programme ONU-REDD à un pays, ainsi que de mieux coordonner l'appui avec le FCPF. En réponse aux demandes exprimées en vue de faire une plus grande place à l'agriculture et aux régimes fonciers dans la nouvelle stratégie et de tirer parti de l'expertise de la FAO, Mme Vahanen a indiqué que l'organisme était disposé à appuyer les efforts des pays, notamment pour les aider à coopérer et se coordonner au niveau national entre les différentes autorités en charge de l'agriculture, de la foresterie et des questions d'exploitation des terres.

Nik Sekhran, conseiller technique principal au PNUD, a mis en avant l'appui de l'organisme en faveur des processus de REDD placé sous la direction des pays, et s'est engagé à faire en sorte que la mise en œuvre nationale du Programme ONU-REDD passe par un canal unique. Ce point apparaît particulièrement important pour les pays qui abordent l'intensification des préparatifs et la mise en œuvre de la REDD+, et il commencera à partir du programme de phase 2 au Viet Nam, a assuré M. Sekhran. Le coût des transactions suscitées par l'appui reçu du Programme ONU-REDD doit également être allégé, ont-ils convenu, et la distribution des paiements doit être équitable et ne pénaliser aucune communauté.

Le Conseil s'est réjoui de la perspective d'une révolution dans la gestion et a reconnu que cela prendrait du temps, mais il a aussi mis en garde contre la tenue de réunions à répétition avant la finalisation de la stratégie 2016-2020.

Le Conseil souhaite en outre que la gouvernance du Programme soit abordée dans le prochain projet de cadre stratégique ; si la prise de décisions est claire, il n'en est pas toujours de même lorsqu'il s'agit de savoir qui au sein du Programme est responsable d'en surveiller l'application.

Il a été préconisé d'accélérer le décaissement des fonds pour la phase de préparation de la REDD+, considérée comme un goulet d'étranglement dans plusieurs pays. Un point de contact gouvernemental

unique chargé de la REDD+ devrait être instauré, mais cela n'est pas nécessairement jugé facile dans tous les pays.

Concernant la formulation employée dans le document, le Conseil a demandé que soit définie plus clairement la pleine participation des parties prenantes.

Le coprésident entend éviter que le cadre stratégique ne fasse l'objet de négociations, une remarque à laquelle se sont joints les donateurs, qui ont exhorté dans la mesure du possible à prendre les décisions en réunion plénière. Le Conseil a abondé dans le même sens, mais les organisations de la société civile ont souligné que si des groupes de contact sont créés pour plancher sur un nouveau projet de stratégie, ils devraient se réunir pour chaque région.

Le secrétariat a résumé tous les commentaires faits par le Conseil et proposé un processus pour finaliser la stratégie 2016-2020, qui a été agréé par le Conseil (voir [la décision 7 du CO13](#)).

## **Séance 5 : L'expérience des pays : des préparatifs à la mise en œuvre**

L'Équateur et la Zambie ont présenté leur progression vers l'obtention de paiements aux résultats, évoquant l'approche adoptée, les jalons franchis, les difficultés et les enseignements. Le Conseil a reçu des précisions sur la manière dont fonctionnerait une entité unique en charge de la REDD+ et ce que signifie concrètement une approche transsectorielle des questions soulevées par la REDD.

Patricia Serrano, conseillère juridique de la REDD+ pour l'Équateur, a informé le Conseil que son pays avait débuté sa phase de préparation en 2010 tout en élaborant un inventaire national des forêts, pour aller dans le sens des éléments des accords de Cancún, tels que les SNSF, NER et SIG. Un NRF est en cours d'élaboration en vue d'être présenté à la Convention. Le Programme national du pays a été approuvé par le CO en 2011, l'accent étant mis sur la mesure, notification et vérification (MRV) et sur l'engagement des parties prenantes. Le ministère de l'Environnement de l'Équateur a depuis lors joué un rôle central dans le Programme de REDD du pays, effectuant par exemple des analyses des politiques d'atténuation du déboisement. Sa stratégie de REDD+ est considérée comme une preuve attestant de la solide volonté politique qui permettra au pays, dans un second temps, à accéder aux financements de la REDD.

Deuteronomy Kasaro, coordonnateur de la REDD+ en Zambie, a présenté le projet de stratégie de son pays, qui a été finalisé et qui prévoit une entité unique pour coordonner la REDD+ au niveau national. La nécessité de déléguer les responsabilités au niveau infranational tout en ménageant les attentes suscitées par les paiements aux résultats, et le délai nécessaire pour les voir mis en place a été considérée comme d'une haute importance. En termes de difficultés, si le pays est conscient de la nécessité de ne pas se montrer trop ambitieux, les quatre éléments de la REDD+ devaient néanmoins être abordés simultanément. Même avec une stratégie solide, l'expérience du pays révèle que faute d'agir pour mettre en œuvre ce qui a été planifié, on ne peut obtenir de paiements aux résultats. C'est pourquoi la Zambie s'était rapprochée du secteur privé, a promu les partenariats et augmenté les investissements – c'est ce qui a été expliqué aux participants.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil a accueilli favorablement les deux présentations et rendu hommage aux deux pays pour leur réflexion approfondie et la qualité technique de leurs présentations, qui ont évoqué certains des enjeux qui se sont imposés lors des discussions sur le projet de cadre stratégique. Il a notamment été noté que les préparatifs ne répondent pas à un processus fini, et le Conseil a apprécié la manière dont les deux pays ont su l'exprimer. Le Conseil a en outre demandé aux pays de réfléchir au meilleur endroit où localiser l'entité unique en charge de la REDD+ et à la meilleure manière dont elle pourrait remplir son rôle. La Zambie a répondu que le ministère des Finances accueillerait cette entité et serait le point focal de la vision qui sous-tendra la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays. La Zambie a également souligné qu'elle n'avait pas entrepris la REDD hors des buts existants du gouvernement, ce qui l'a rendue plus avantageuse politiquement. Le représentant du pays a évoqué qu'il était nécessaire de préparer constamment en vue de la REDD+, par exemple en créant une unité centralisée pour le système d'information géographique. Pour ce qui concerne les autres dispositions institutionnelles, la création d'un secrétariat pour le climat a été annoncée, composée notamment d'un comité de ministères et d'un secrétariat permanent chargés des tâches quotidiennes.

L'Équateur a répondu à la même question en expliquant que sa stratégie nationale offrirait une idée plus claire de la manière dont serait organisée la coordination entre ministères. Par ailleurs, le ministère de l'Environnement est responsable des engagements climatiques dans une variété de domaines, et pas seulement les économies de carbone. Le pays n'a pas exclu la possibilité de mettre en œuvre la REDD+ en étapes distinctes.

Interrogée sur la manière dont la REDD est intégrée aux autres politiques, la Zambie a noté qu'il n'était pas indispensable d'étiqueter REDD les autres politiques ni de faire référence spécifiquement à REDD, mais que les politiques doivent être conformes à la REDD d'un point de vue conceptuel. Les initiatives visant à trouver une alternative à l'emploi du charbon pour source énergétique domestique illustrent ce cas de figure où la REDD+ n'est pas mentionnée explicitement.

À la question sur l'existence d'obstacles juridiques à l'avancement des préparatifs de la REDD+, l'Équateur a répondu qu'au contraire, l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2008 confère désormais à la nature des droits légaux. La réforme légale qu'elle a suscitée a donné au pays l'occasion d'aborder des questions relatives à la REDD, seul un article de la Constitution sur la gestion étatique des services environnementaux ayant posé des difficultés.

La mobilisation de financements privés et le manque de prévisibilité que les gouvernements peuvent conférer à la REDD a été comparé par le Conseil au problème de l'œuf et de la poule, ce qu'a confirmé l'Équateur. Soulignant qu'il importe d'avoir de solides stratégies nationales, le Conseil a aussi souligné que les échecs des politiques avaient été jusqu'ici facteurs de déboisement, des mines étant par exemple découvertes dans ce qui était naguère des terres arborées en Afrique.

Pour les pays désireux de participer au Programme à l'avenir, les lettres de manifestation d'intérêt doivent parvenir au secrétariat avant le 12 janvier.

## Séance 6 : Point d'information sur l'AAN

Trois pays ont présenté des demandes d'évaluations des besoins nationaux, approuvées par le secrétariat et qui seront mises en œuvre dans les mois à venir. Le Conseil a également été informé que le Programme se prépare à appuyer un rapprochement avec le secteur privé, qui prend une importance grandissante à mesure que se profilent les paiements aux résultats.

### 6a. Évaluation des besoins des pays

Le Mexique, le Pérou et le Malawi ont présenté leurs expériences en matière d'évaluation des besoins des pays et des régions, et la manière dont l'appui a renforcé leur aptitude à se préparer à la REDD+.

Au Malawi, l'évaluation des besoins des pays devrait permettre au pays de concevoir un processus inclusif et participatif afin d'élaborer sa stratégie de REDD à long terme et de renforcer les capacités du gouvernement, a expliqué le Dr. Clement Chilima, directeur adjoint des Forêts en charge de la recherche nationale forestière. L'évaluation est vue comme susceptible de contribuer à l'appropriation nationale du processus REDD+ du pays ; le Malawi entend établir un Programme de REDD+ qui bénéficiera au pays, et non l'inverse. Il voit la REDD+ comme une solution robuste de gestion du secteur forestier, et l'obtention de financements carbone seraient un atout supplémentaire. Les États-Unis ayant été le seul donateur en matière forestière dans le pays, le Programme est perçu comme offrant un regard neuf. Le pays entend maintenant fixer des cibles spécifiques de réduction des émissions d'ici 2030.

Au Pérou, les capacités institutionnelles s'améliorent au niveau régional et tireront parti de l'évaluation des besoins des pays, a déclaré Kenneth Peralta, coordonnateur de la REDD+ au Pérou. Une stratégie en matière de forêts et de changements climatiques est actuellement en cours de finalisation par le ministère de l'Environnement du pays et sera aussi placée sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture. Attestant de l'approche transsectorielle adoptée sur la REDD, les ministères de l'Économie et de la Culture seront également concernés par la Stratégie, ainsi que des groupes autochtones. L'appui financier des donateurs, dont le Programme ONU-REDD, a été perçu comme ayant contribué à stimuler les investissements forestiers dans le pays. L'appui ciblé a également été décrit par le Pérou comme requis pour combler les décalages de financement, même s'il apparaît nécessaire de préciser les dates de décaissement.

L'évaluation des besoins du pays a été entreprise au Mexique dans le contexte de l'intégration et du projet de développement mésoaméricain, a indiqué Karla Blasquez-Perea, point focal REDD+ pour le Mexique. Le mécanisme a permis au Mexique de participer à un dialogue et une coordination à l'échelon régional, de partager les bonnes pratiques et de recourir aux systèmes de surveillance en matière de changements climatiques. L'évaluation régionale, proposée entre autres par le Honduras et la Colombie, apparaît comme susceptible de veiller à la corrélation des rôles et fonctions en matière de REDD+ dans la région.



## **6b. Engagement du secteur privé**

Le Programme ONU-REDD applique une nouvelle approche dans ses relations au secteur privé – c'est qu'a appris le Conseil dans la présentation de Tim Christophersen, haut responsable des programmes sur les forêts et les changements climatiques au PNUC. Conformément aux consultations des parties prenantes, le Programme ONU-REDD recentrera ses activités auprès du secteur privé afin d'aider les pays à élaborer des stratégies nationales de REDD+ assorties d'actions, de politiques et de mesures qui orientent les modèles de fonctionnement du secteur privé afin que ceux-ci donnent lieu à des résultats de REDD+ durables.

Cette approche sur mesure pour les pays portera en priorité sur deux chantiers. Le premier consiste à "recenser les connaissances" en créant un mécanisme national de débat multipartite et de planification, afin de permettre aux gouvernements d'adopter une série d'options donnant lieu à un changement profond, et ainsi renoncer au statu quo pour obtenir les résultats de la REDD+. Les mécanismes et les plateformes de parties prenantes seront si possible employés.

Le second chantier, "faciliter le changement" aura pour but d'aider des gouvernements de sorte que les actions, politiques et mesures contribuent à l'obtention de résultats de la REDD+ dans le secteur privé.

La nouvelle direction stratégique de mobilisation du secteur privé sera intégrée dans la stratégie 2016-2020 du Programme ONU-REDD. Ces travaux tireront parti des avantages comparatifs du système onusien, notamment des réseaux et de la capacité technique de l'initiative financière du PNUC et du Programme du PNUD sur les matières premières vertes.

### **Avis du Conseil d'orientation**

Le Conseil s'est félicité de la nouvelle direction prise par le Programme sur ce sujet, se demandant toutefois dans quelle mesure cela répondait à une demande et s'interrogeant sur la valeur ajoutée de l'ONU dans ce domaine par rapport à d'autres acteurs.

Une réponse a été apportée : plusieurs pays (Costa Rica, Côte d'Ivoire, Nigéria, Panama, Pérou) avaient demandé l'aide du Programme, par exemple pour mettre sur pied des régimes de paiements pour les services écosystémiques et pour envisager comment le secteur privé pourrait combler les décalages de financement, voire assurer le financement de la REDD+ pour la mise en œuvre des activités. La valeur ajoutée de l'ONU est par ailleurs considérée comme offrant un espace sécurisé pour des discussions qui peuvent être très sensibles, comme celles qui ont lieu dans un pays autour d'éventuelles actions axées sur les résultats dans la production durable d'huile de palme. Les autres organisations susceptibles d'accueillir de tels débats peuvent provenir du secteur privé et avoir un intérêt particulier pour cette question, a-t-on expliqué au Conseil, tandis que l'ONU est neutre et existe pour aider les États.



## **Séance 7 : Clôture de la réunion**

### **7a. Prochaine réunion du Conseil d'orientation**

Le secrétariat a informé le Conseil d'orientation que la prochaine réunion du Conseil d'orientation se tiendra vraisemblablement à Washington D.C. durant la semaine du 18 mai 2015. Le FCPF organiserait la 19<sup>ème</sup> réunion de son Comité des participants durant la même semaine. Le secrétariat assurera la liaison avec le FCPF et communiquera lorsqu'ils seront finalisés les dates et lieu en temps voulu. (**voir la décision 8 de la CO13**).

### **7b. Décisions et conclusions**

Les décisions des séances 1 à 7 ont été présentées à titre provisoire par les coprésidents et confirmées par le Conseil d'orientation.

## Annexe 1 : Liste des participants

	Prénom	Nom	
1	Leandro	Fernandez	Argentine
2	Haradhan	Banik	Bangladesh
3	Md. Yunus	Ali	Bangladesh
4	Chea	Sam Ang	Cambodge
5	Chhun	Delux	Cambodge
6	Mahamat	Hassane Idriss	Tchad
7	Ricardo	Ulate	Costa Rica
8	Manan Lucien	Dja	Côte d'Ivoire
9	Patricia	Serrano	Équateur
10	Nelson	Ulloa	Honduras
11	Alfred	Gichu	Kenya
12	Alinafe	Chibwana	Malawi
13	Clement	Chilima	Malawi
14	Ana Karla	Perea Blazquez	Mexique
15	Salisu	Dahiru	Nigéria
16	Shahzad	Jehangir	Pakistan
17	Kenneth	Peralta	Pérou
18	Henriette	Tsoh-Ikouna	République du Congo
19	Arnaud Gatien	Kiesse Kibinza	République du Congo
20	Juma	Mgoo	Tanzanie
21	Evarist	Nashanda	Tanzanie
22	Margaret	Athieno Mwebesa	Ouganda
23	Xavier	Mugumya	Ouganda
24	Deuteronomy	Kasaro	Zambie
25	Robert	Chimambo	OSC – Afrique
26	Tek	Vannara	OSC – Asie-Pacifique
27	Chris	Meyer	OSC – pays du Nord
28	Gustavo	Sanchez Valle	OSC - ALC
29	Joseph	Mutangah	UNPFII
30	Grace	Balawag	PA - Asie-Pacifique
31	Dolores De Jesus	Cabnal Coc	PA - ALC
32	Lekumok	Kironyi	PA - Afrique (désigné)
33	Christopher	Price	Commission européenne
34	Thomas	Sembres	Commission européenne
35	Morten	Nordskog	Norvège
36	Tore	Langhelle	Norvège
37	Berit	Tvete	Ambassade de Norvège en Tanzanie
38	Monica	Corrales	L'Espagne
39	Gary	Decker	Consultant
40	Timothy	Mealey	Consultant
41	Victor	Illescas	Observateur ponctuel OSC ALC

Projet de compte-rendu de la treizième réunion du Conseil d'orientation  
6-7 novembre 2014, Arusha, Tanzanie

42	Claire Ann	Martin	Transparency International - observateur ponctuel
43	Nicholas	Moss	Price Waterhouse Cooper - observateur ponctuel
44	Aboubacar	Oularé	Guinée - observateur ponctuel
45	Felix	Ngendabanyikwa	Burundi - observateur ponctuel
46	Patrick	Wylie	IUCN - observateur ponctuel
47	Stephanie	Tam	FCPF
48	Pierre Pascal	Bardoux-Chesneau	Bureau du FASM
49	Eduardo	Rojas-Briales	FAO
50	Tiina	Vahanen	FAO
51	Maria	Sanz Sanchez	FAO
52	Philippe	Crete	FAO
53	Amanda	Bradley	FAO
54	Edward	Kilawe	FAO, bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est
55	Fredrick	Kivaria	FAO Tanzanie
56	Sergio	Inocente	FAO Ouganda
57	Alvaro	Rodriguez	Bureau de pays de l'ONU, Tanzanie
58	Abbas	Kitogo	PNUD Tanzanie
59	Tim	Clairs	PNUD
60	Nik	Sekhran	PNUD
61	Charles	McNeill	PNUD
62	Fabien	Monteils	PNUD
63	Anne	Martinussen	PNUD
64	Emelyne	Cheney	PNUE
65	Thais	Narciso	PNUE
66	Tim	Christophersen	PNUE
67	Edoardo	Zandri	PNUE
68	Mirey	Atallah	Secrétariat du Programme ONU-REDD
69	Mario	Boccucci	Secrétariat du Programme ONU-REDD
70	Jennifer	Ferguson-Mitchell	Secrétariat du Programme ONU-REDD
71	Mwanaisha	Hassan	Secrétariat du Programme ONU-REDD
72	Reem	Ismail Saadeh	Secrétariat du Programme ONU-REDD
73	Mark	Grassi	Secrétariat du Programme ONU-REDD
74	Frances	Lim	Secrétariat du Programme ONU-REDD
75	Thais	Linhares-Juvenal	Secrétariat du Programme ONU-REDD
76	Sharon	McAuslan	Secrétariat du Programme ONU-REDD
77	Michael	Speirs	Secrétariat du Programme ONU-REDD